

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 21 mars dernier, St Rambert réalise des cartes d'identité pour un grand nombre d'administrés du territoire. Ce travail s'est ajouté à celui des passeports.

Aussi, quelques changements sont à prendre en compte à compter du 1^{er} janvier 2018

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE DE SAINT RAMBERT

Lundi : de 11 H à 12 H 30 ; de 13 H 30 à 17 H

Du Mardi au Vendredi : de 9 H à 12 H 30 ; de 13 H 30 à 17 H.

Samedi (hors week-end vaqués) : de 9 H à 11 H.

LES JOURS D'ENREGISTREMENTS

POUR LES CNI ET PASSEPORTS :

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi (hors week-end vaqués)
Cartes d'identité (dépôt dossiers)	De 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 16 H	De 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 16 H	De 9 à 12 H et de 13 H 30 à 16 H	De 9 à 12 H et de 13 H 30 à 16 H	
Passeports (dépôt dossiers)	De 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H		De 9 à 12 H et de 14 H à 16 H		
Cartes d'identité et passeports (retraits)	De 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H	De 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H	De 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H	De 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H	De 9 H à 11 H

**PAS D'ENREGISTREMENTS DE DOSSIERS LES LUNDIS ET
SAMEDIS MATIN**

Nous vous remercions par avance de bien vouloir diffuser ces informations auprès de vos administrés.

Mairie de St Rambert d'Albon — tel : 04 75 31 01 92